



L 00378

N° /MINEF/CAB01 /DGFF/PIF/SPFPS

Abidjan, le 06 NOV 2023

**Liste des pièces constitutives du dossier de demande ou de renouvellement d'autorisation de transport de bois de chauffe issus des plantations forestières au titre de l'année 2024**

- 1 Une demande d'autorisation ou de renouvellement de l'autorisation de transport de bois de chauffe adressée à Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, indiquant la nature du produit à transporter, le contact téléphonique du demandeur ainsi que le lieu de l'exploitation ;
- 2 Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire (pour les particuliers au cours d'une 1<sup>ère</sup> demande) ;
- 3 Le contrat entre le propriétaire de la plantation et l'exploitant de bois énergie issus des plantations forestières (à retirer à la DPIF) ;
- 4 Une copie du Registre de Commerce (pour les sociétés au cours d'une 1<sup>ère</sup> demande) ;
- 5 Une copie de la Déclaration Fiscale d'Existence (DFE) (pour les sociétés au cours d'une 1<sup>ère</sup> demande) ;
- 6 L'original de l'ancienne autorisation (pour le renouvellement) ;
- 7 Le bilan d'activités de l'exercice écoulé (pour le renouvellement) ;
- 8 Le reçu de paiement de la redevance annuelle d'exploitation, 35 000 F CFA pour les particuliers et 50 000 F CFA pour les sociétés.

P/Le Ministre et par délégation

Le Directeur de Cabinet



**Conservateur Général ZOUZOU**

**Epsse MAILLY Elvire-Joëlle**

Ingénieur Général des Eaux et Forêts